

Cahier souvenir
LES PRIX
DE L'ÎLE
2017

Crédit photo: M. Michel Gauthier

Promouvoir une
tradition d'excellence
en patrimoine bâti
à l'île d'Orléans.

20^e
édition

LES PRIX DE L'ÎLE

Instaurés en 1991, les Prix de l'Île sont devenus une tradition d'excellence à l'île d'Orléans. Ils sont nés de la concertation et de la collaboration de plusieurs organismes soucieux d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages ruraux exceptionnels de ce site patrimonial : le ministère de la Culture et des Communications, la Chambre de commerce, la MRC ainsi que le CLD. Les Prix de l'Île ont pour but d'encourager et de rendre hommage à tous ceux et celles qui, par leurs interventions remarquables, mettent en valeur le patrimoine culturel et naturel de ce lieu unique.

Le Site patrimonial de l'Île-d'Orléans n'est pas un territoire ordinaire pour quiconque voulant réaliser un projet de construction ou de rénovation. En effet, les valeurs historique, architecturale, paysagère, agricole et naturelle sont essentielles à considérer dans toutes interventions sur le territoire, que ce soit pour l'implantation d'une enseigne ou pour construire une nouvelle résidence. Les Prix de l'Île sont donc l'occasion de nous faire découvrir la richesse et l'étendue des actions patrimoniales déployées sur l'île d'Orléans.

À ce jour, un peu plus de 300 projets ont été récompensés dans diverses catégories. Cette année, l'édition 2017 des Prix de l'Île soulignait le travail exceptionnel de plusieurs propriétaires dans les sept catégories.

MOT DU COMITÉ DES PRIX DE L'ÎLE

Pour sa 20^e édition, la soirée des Prix de l'Île s'est tenue à l'Auberge La Grange, à Saint-Pierre, le 23 novembre 2017. Celle-ci a permis d'honorer treize finalistes dont les interventions se sont largement démarquées parmi les quelques 1300 demandes de permis reçues entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 mai 2017. Un jury composé de 4 membres a déterminé les finalistes et lauréats après des délibérations où chaque dossier retenu a été analysé en profondeur. Lors de la soirée, où plus de 70 invités étaient présents, les finalistes et lauréats ont été dévoilés.

Même si Les Prix honorent la contribution d'un petit nombre de résidents, le jury tient à féliciter l'ensemble des citoyens et acteurs locaux qui, par leur participation soucieuse des valeurs de l'Île, participent à la préservation et à la mise en valeur du territoire et de ses paysages. En effet, chacun a un rôle à jouer pour leur conservation.



À la lecture de la présente publication, vous réaliserez qu'il n'y a pas de solution toute faite. Ainsi, chaque projet jongle avec des contraintes, des limites et des besoins qui lui sont propres. En conséquence, il est unique et mérite d'être compris de manière holistique.

COMITÉ DES PRIX DE L'ÎLE

Chantale Cormier, directrice générale, MRC de l'Île-d'Orléans

Marie-Maude Chevrier, conseillère en tourisme et culture, MRC de l'Île-d'Orléans

Marie-Andrée Thiffault, responsable du site patrimonial, MRC de l'Île-d'Orléans

PRÉSENTATION DU JURY



M^{me} ESTELLE ROBITAILLE

M^{me} Estelle Robitaille a une formation en architecture. Ses expériences au sein de la MRC de l'Île-d'Orléans et de la Direction générale du patrimoine au Ministère de la Culture et des Communications lui ont permis de développer ses compétences quant à la conservation du patrimoine bâti. Elle s'intéresse particulièrement aux enjeux relatifs à l'évolution du territoire orléanais et est sensible aux stratégies de mise en valeur de son architecture patrimoniale dans un contexte contemporain.



M. MARTIN DUBOIS

M. Martin Dubois, architecte de formation, dirige depuis 20 ans la firme de consultants en patrimoine Patri-Arch spécialisée dans la réalisation d'inventaires et de recherches en patrimoine bâti. Ces dernières années, il est d'ailleurs intervenu à plusieurs reprises à l'île d'Orléans dans le cadre d'études et d'inventaires patrimoniaux.



M^{me} GENEVIÈVE DION

M^{me} Geneviève Dion œuvre au sein du ministère de la Culture et des Communications depuis 2004 et comme responsable des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire et aux paysages culturels pour la région de la Capitale-Nationale depuis 2011. Elle assure également le suivi de demandes d'autorisation de travaux pour la région. Son expertise en matière de protection et mise en valeur des paysages et de conservation du patrimoine bâti l'a amenée à participer à de nombreux comités et à accompagner les clientèles et les partenaires du Ministère dans leurs démarches.



M^{me} MARIE-ANDRÉE THIFFAULT

M^{me} Marie-Andrée Thiffault œuvre au sein de la MRC de l'île d'Orléans depuis cinq ans en tant que Responsable du Site patrimonial de l'Île-d'Orléans. Ses formations en architecture et en conservation du patrimoine bâti reflètent bien ses intérêts : comment inscrire une architecture contemporaine dans un paysage traditionnel et un ensemble bâti historique ? Quel est le rôle de l'architecture traditionnelle dans la définition de notre architecture contemporaine ? Quel meilleur endroit que l'île d'Orléans pour traiter de ces questions !

BÂTIMENT
COMMERCIAL
OU AGRICOLE
NOUVELLE
CONSTRUCTION OU
TRANSFORMATIONS
MAJEURES

Le projet s'harmonise avec les valeurs du Site patrimonial de l'Île-d'Orléans et du contexte immédiat, tout en témoignant de son époque contemporaine.



Lauréat

**CASSIS MONNA
& FILLES**

Agrandissement de la boutique
et de la cuverie, Saint-Pierre

L'entreprise a procédé à l'agrandissement et au réaménagement du site afin de répondre adéquatement à sa clientèle grandissante, et ce, dans le respect des lieux et des bâtiments existants. L'intervention utilise un langage contemporain, tout en reprenant les caractéristiques traditionnelles des bâtiments auxquels elle se réfère. Le jury salue ce projet qui marie avec succès patrimoine et design pour aboutir à une alliance entre une terre traditionnelle et une production contemporaine. Bravo à cette démarche singulière qui, nous le souhaitons, traversera les années !

FINALISTE

SEIGNEURIE DE LIRET

Construction du Chai, Sainte-Famille



La famille Bédard a construit le chai en s'inspirant de l'architecture contemporaine européenne et de la nature environnante. Le bâtiment a donc été implanté au fond de la terre pour pouvoir profiter au maximum des vues sur les montagnes. Le jury salue le projet pour son design aux lignes simples, sa matérialité ainsi que son souci d'harmonisation avec la terre agricole.

LA CLÉ DU SUCCÈS

Afin de bien intégrer l'architecture contemporaine, il est impératif d'interpréter le contexte immédiat dans lequel s'inscrit le projet. Comprendre un lieu c'est, entre autres, analyser sa topographie, sa végétation, son patrimoine, ses paysages, ses bâtiments, ses habitants, son histoire pour en relever les éléments qui fondent ce dernier. Une architecture contemporaine qui s'inspire de l'esprit du lieu sera certainement plus en harmonie dans son environnement.



Le Maire de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, M. Sylvain Bergeron, remet le prix à Mesdames Catherine et Anne Monna, co-proprétaires de Cassis Monna & Filles.



M^{me} Caroline Simard, députée de Charlevoix – Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme ainsi que M. Yvan Rancourt, représentant de M^{me} Sylvie Boucher, députée de Beauport – Côte-de-Beaupré – Ile d'Orléans – Charlevoix étaient fiers de participer à l'évènement.

HABITATION PRÉSERVATION ET ENTRETIEN

Projet de préservation ou d'entretien d'un bâtiment patrimonial qui respecte l'état d'intégrité et d'authenticité du bâtiment et préserve les matériaux d'origine.



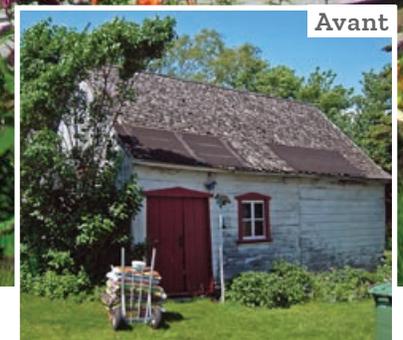
Lauréat

**M. ARTHUR
PLUMPTON**

Préservation du hangar,
Sainte-Famille



Pendant les travaux



Avant

Les bâtiments accessoires traditionnels, nommés aussi « petit patrimoine », sont malheureusement appelés à disparaître. Lorsque M. Plumpton est intervenu sur son hangar, il a conservé et consolidé ce qui était existant et a reconstitué les éléments manquants. Que ce soit le parement, la fondation, la structure ou la toiture, tout a été fait dans le respect des matériaux d'origine. Le jury a souhaité décerner ce prix à M. Plumpton afin de souligner sa démarche exemplaire dans la conservation de ce petit patrimoine.

FINALISTES

M^{me} ÉLISE POULIOT

Remplacement de la toiture et peinture du bâtiment principal, Sainte-Famille



M^{me} Pouliot a refait une toiture de bardeau de cèdre, peinturé le parement blanc et les planches cornières, chambranles et porte en rouge. Le jury salue le travail exemplaire de M^{me} Pouliot qui a permis de conserver les matériaux d'origine sur cette résidence rurale typique de l'île d'Orléans.

M. JACQUES CARRIÈRE ET M^{me} DYANE ADAM

Remplacement des bardeaux de cèdre des bâtiments accessoires, Saint-François



Passionnés par le patrimoine bâti, M. Carrière et M^{me} Adam entretiennent l'ensemble des bâtiments de leur propriété depuis 25 ans. Leur démarche: conserver les matériaux d'origine autant que possible et tenter de restituer les éléments disparus lorsque l'information est disponible.

LA CLÉ DU SUCCÈS

Dans sa définition, l'entretien englobe toutes les interventions non destructives nécessaires pour prolonger la durée de vie des matériaux, des assemblages ou des éléments architecturaux. Il peut s'agir de peindre, réparer ou remplacer des éléments détériorés par des éléments semblables ou identiques. L'entretien permet de diminuer les dépenses liées à l'achat de nouveaux matériaux, les déchets produits, et surtout, il permet de conserver ceux d'origine.



M. Jean-Pierre Turcotte, maire de Sainte-Famille-de-l'île-d'Orléans, remet les prix à M. Arthur Plumpton et sa conjointe M^{me} Nicole Simard, ainsi qu'à la finaliste M^{me} Élise Pouliot.



De gauche à droite : M. Alain Winter, maître de cérémonie, M^{me} Caroline Simard, M. Harold Noël, préfet de la MRC de l'Île d'Orléans, Mesdames Marie-Maude Chevrier, Marie-Andrée Thiffault et Chantale Cormier, membres du comité des Prix de l'Île ainsi que M. Yvan Rancourt.

HABITATION RESTAURATION

Projet de restauration d'un bâtiment patrimonial qui rétablit l'état d'intégrité et d'authenticité du bâtiment ainsi que les matériaux d'origine.



Lauréat

M^{me} ANNE LEAHY

Restauration du bâtiment principal, Sainte-Pétronille



M^{me} Leahy ne se doutait pas de l'ampleur des travaux à effectuer lorsqu'elle décida de refaire le bardeau de cèdre du mur ouest sur sa résidence d'été qui s'avère être l'ancienne école de rang de Sainte-Pétronille. Se sont ajoutés des travaux de consolidation de la fondation et de restauration de la structure, de la galerie, du hangar adjacent, en plus de quelques fenêtres qui ont été restaurées et peinturées. Les membres du jury soulignent le geste exemplaire de restauration de M^{me} Leahy et ils espèrent qu'il en inspirera d'autres!

FINALISTE

M. CLAUDE BRUNEAU ET M^{me} CAROLE MEILLEUR

Restauration du bâtiment principal, Saint-Jean



Avant



Le jury tient à souligner les travaux effectués par M. Claude Bruneau et M^{me} Carole Meilleur sur leur résidence située à Saint-Jean. Cette dernière était en déclin de vinyle et en tôle à grange rouge lorsqu'ils décidèrent de procéder à sa restauration. Les travaux ont permis au bâtiment de retrouver des matériaux traditionnels qui sont cohérents avec le style et l'époque de construction.

LA CLÉ DU SUCCÈS

Le bardeau de cèdre est un matériau traditionnel qui mérite qu'on lui porte une attention particulière. Si la pose des bardeaux n'est pas adéquate, sa durée de vie sera écourtée de manière importante. Le cèdre est un bois qui résiste bien à la pourriture, mais si sa mise en œuvre n'est pas adéquate, il se dégradera de manière prématurée. Il est donc important de bien suivre les règles de l'art.



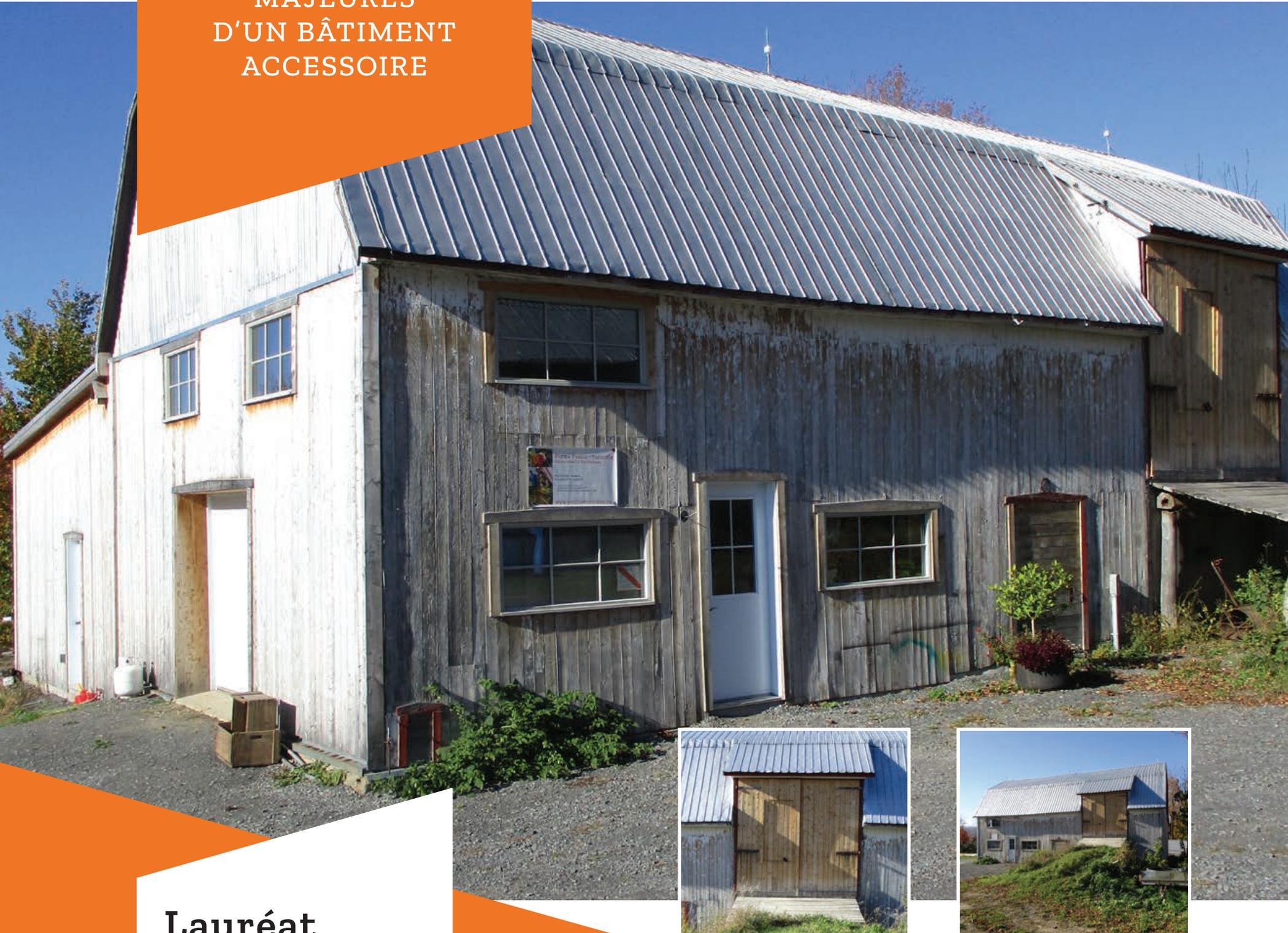
Le maire de Sainte-Pétronille et nouveau préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans, M. Harold Noël, remet le prix à M^{me} Anne Leahy.



La soirée a attiré des citoyens, des professionnels ainsi que la députée de Charlevoix - Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme, M^{me} Caroline Simard.

HABITATION
CONSTRUCTION OU
TRANSFORMATIONS
MAJEURES
D'UN BÂTIMENT
ACCESSOIRE

Projet de construction ou de transformations majeures d'un bâtiment accessoire qui s'harmonise et respecte les valeurs du lieu immédiat ainsi que celles du site patrimonial de l'île d'Orléans.



Lauréat

**FERME
MARAÎCHÈRE
POULIN-TURCOTTE**

Transformation de la grange,
Sainte-Famille

La ferme maraîchère Poulin-Turcotte devait optimiser ses espaces afin de répondre à leurs besoins, c'est-à-dire isoler le bâtiment pour bien conserver la fraîcheur des légumes, modifier les ouvertures et agrandir discrètement vers l'arrière pour entreposer leur machinerie. Le jury tient à féliciter la ferme Poulin-Turcotte pour leur projet qui conjugue à merveille les contraintes architecturales du bâtiment et les grands principes de la conservation du patrimoine bâti qui sont: Intervention minimale et réparer avant de remplacer.

FINALISTE

M. RAYMOND GENDRON ET M^{me} GINETTE TURCOTTE

Construction d'un garage, Sainte-Famille



Dans l'objectif d'harmoniser le garage à la résidence sans toutefois la copier, le couple a opté pour un parement et des fenêtres en bois ainsi qu'une toiture en tôle. La pente de la toiture à deux versants a été réduite dans le but de se différencier d'un bâtiment traditionnel. Ce simple détail prend toute son importance en conservation du patrimoine, car il permet de distinguer les apports contemporains aux éléments traditionnels.

LA CLÉ DU SUCCÈS

Le principe d'intervention minimale ne veut pas dire d'être économe lorsque vient le temps d'intervenir sur un bâtiment. L'approche préconise plutôt de prendre des décisions qui impliqueront le moins possible de transformation afin de préserver l'authenticité du lieu. À titre d'exemple, dans le cas où un propriétaire d'une ancienne résidence désire aménager une terrasse couverte, il est préférable d'opter pour un pavillon de jardin indépendant de la résidence étant donné que l'ajout d'une toiture pourrait ne pas être compatible avec cette dernière.



M^{me} Michelle Moisan, directrice générale de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans remet les prix à la Ferme Maraîchère Poulin-Turcotte ainsi qu'à M^{me} Ginette Turcotte et M. Raymond Gendron.

**PAYSAGE
CONSTRUCTION,
AMÉNAGEMENT
PAYSAGER OU
ÉVÉNEMENT**

Projet de construction, d'aménagement paysager ou événement qui met en valeur le paysage orléanais, soit maritime, villageois, agricole et naturel.

Pour cette 20^e édition des Prix de l'Île, le jury octroie deux prix paysage à des projets exemplaires qui, nous l'espérons, pourront en inspirer d'autres.



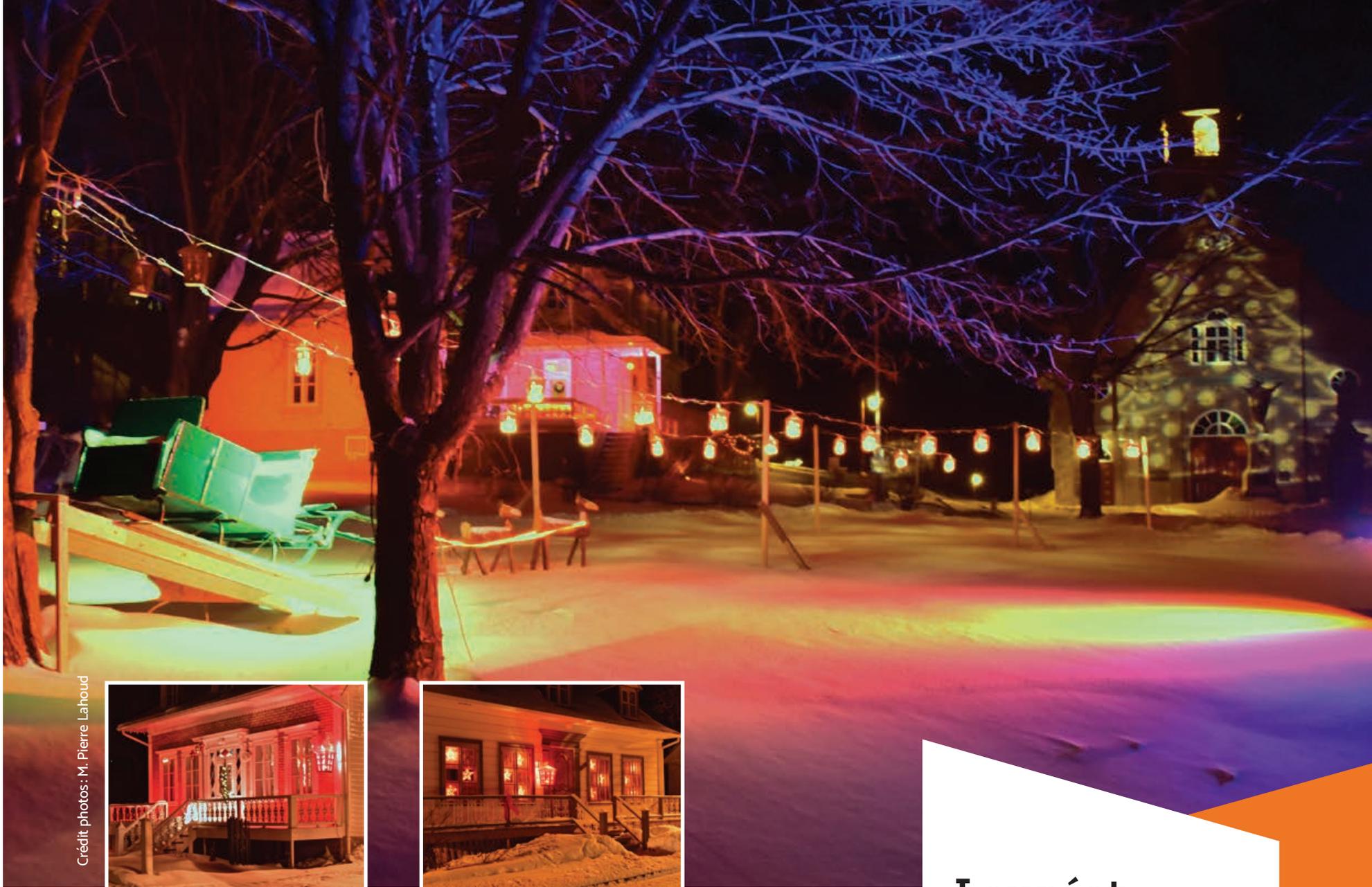
Crédit photos: M. Marc Blouin

Lauréat

**SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT
DE LA SEIGNEURIE
MAUVIDE-GENEST**

Escalier vers la grève, Saint-Jean

Témoin du régime seigneurial français, le Manoir Mauvide-Genest est implanté le long du chemin Royal sur une vaste propriété à l'entrée du cœur villageois de Saint-Jean et bordée par le fleuve Saint-Laurent. La société de développement avait comme projet de rétablir le lien entre le manoir et l'eau. La réponse fut simple, discrète mais efficace: la construction d'un escalier menant à la grève. Le jury accueille ce geste avec un grand enthousiasme, car il donne accès à tous au littoral de l'île de manière sécuritaire.



Crédit photos : M. Pierre Lahoud



Quel est le projet du calendrier de l'avent? Tout d'abord, il s'agit d'ateliers de fabrication de lanternes offerts aux citoyens de Saint-Jean désireux d'en installer une sur leur propriété. Ainsi, chaque jour du mois de décembre, une nouvelle lanterne s'allume! L'église, le cimetière et le cap sont également mis en lumière, le tout venant illuminer le village à un moment de l'année plutôt sombre. Le jury décerne donc un prix pour ce projet qui met en valeur le paysage villageois, et ce, dans un esprit de cohésion sociale.

Lauréat

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE SAINT-JEAN

Calendrier de l'avent



Le maire de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans M. Jean-Claude Pouliot, accompagné de M. Alain Winter, maître de cérémonie, est heureux de présenter les lauréats qui sont situés dans sa municipalité.



Les membres du Comité d'embellissement de la municipalité de Saint-Jean ainsi que Marc Blouin, représentant de la Société de développement de la Seigneurie Mauvide Genest, reçoivent leur prix.

BÂTIMENT
INSTITUTIONNEL
OU MUNICIPAL
NOUVELLE
CONSTRUCTION OU
TRANSFORMATIONS
MAJEURES

Le projet s'harmonise avec les valeurs du Site patrimonial de l'Île-d'Orléans et du contexte immédiat, tout en témoignant de son époque contemporaine.



La députée M^{me} Caroline Simard remet le prix à la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans représentée par le maire, M. Jean-Pierre Turcotte.

Lauréat

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE

Conservation des fenêtres et ajout d'un portique à l'école



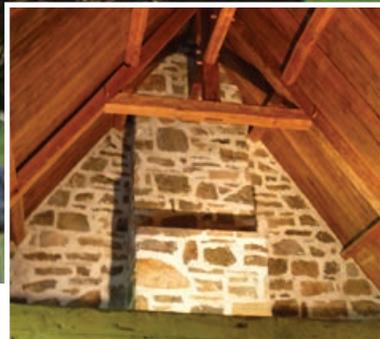
La municipalité de Sainte-Famille souhaitait entretenir ses bâtiments municipaux et améliorer l'entrée du côté est de l'école pour ses élèves. Dans un souci de continuité, la municipalité a décidé d'intervenir sur l'ensemble des quatre-vingts fenêtres en bois de manière traditionnelle, en plus de peindre les boiseries ornementales des lucarnes. Le même souci a été maintenu pour la nouvelle entrée des élèves et les toitures du gymnase et du poste de pompier. Par ce prix, le jury souhaite féliciter la municipalité de Sainte-Famille pour sa sensibilité à l'égard de son patrimoine bâti.

Projet phare dont l'excellence mérite d'être soulignée à plusieurs égards.

LE COUP DE CŒUR DU JURY



Madame Lina Labbé, mairesse de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, remet le prix à M. Michel Gauthier et sa conjointe M^{me} Andrée Bossé.



Grâce à des travaux de reconstruction, cette résidence patrimoniale a retrouvé sa dépendance traditionnelle démolie autour des années 1930. Le propriétaire s'est basé sur des photographies de Marius Barbeau vers 1925, alors que le bâtiment était laissé à l'abandon. Un archéologue a étudié les anciennes fondations afin de déterminer l'usage dudit bâtiment. Les données ont été colligées par M. Gauthier afin de reconstruire le bâtiment le plus fidèlement possible. Le jury salue la démarche exemplaire et rigoureuse de M. Gauthier dans la reconstruction de son fournil.

Lauréat

M. MICHEL GAUTHIER

Construction d'un fournil,
Saint-François

TOUS LES FINALISTES ET LAURÉATS PRÉSENTS À LA SOIRÉE DES PRIX DE L'ÎLE. **FÉLICITATIONS À TOUS!**



Publication réalisée par le comité des Prix de l'Île, en collaboration avec le journal Autour de l'île.
 Cette publication a été tirée à 5000 exemplaires, dont 4500 encartées dans l'édition régulière du journal Autour de l'Île, janvier 2018.
 Direction artistique: Orage communication
 Crédit photo de la soirée: Sébastien Girard, photographe. Crédit des autres photographies: MRC de l'Île-d'Orléans.

UN MERCI TOUT SPÉCIAL À
ALAIN WINTER,
 MAÎTRE DE CÉRÉMONIE
 DE LA SOIRÉE.

MERCI À NOS PARTENAIRES!



CAROLINE SIMARD
 Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré
 Adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme

